

# BAC Pro Aménagements paysagers



école  
du paysage  
Grenoble Saint-Ismier

1 chemin  
de Charvinière  
38330 St-Ismier  
04 76 52 03 63

Voie scolaire

Apprentissage

RNCP38857 (03/01/2024) - Diplôme national de niveau 4 du Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt

## Objectifs de la formation

Le Bac Pro AP est une formation complète axée sur la connaissance des techniques d'aménagements paysagers de la protection de l'environnement, des techniques d'entretien et de la connaissance des végétaux.

## Contenus de la formation

### Quatre modules d'enseignement général

- MG1 : Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel
- MG2 : L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation
- MG3 : Construction et expressions des identités culturelles et professionnelles
- MG4 : Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales

### Six modules d'enseignement technique et professionnel

- MP 1 : Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers
  - MP 2 : Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'aménagement paysager
  - MP 3 : Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers
  - MP 4 : Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des aménagements paysagers
  - MP 5 : Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers
  - MAP : Module d'Adaptation Professionnelle
- 
- Formation délivrant une attestation de compétence de conduite en sécurité
  - Formation S.S.T (Sauveteur - Secourisme au Travail)

## Baccalauréat

Les épreuves du baccalauréat se déroulent en CCF ( contrôle en cours de formation) au cours de l'année de première et de terminale et en épreuves terminale nationales en fin d'année de terminale.

## Durée de la formation et période en milieu professionnel

**Lycéens** : un stage en milieu professionnel de 14 à 16 semaines est prévu.

**Apprentis** : 1350 h de formation sur deux ans. 60 semaines en entreprise (durée susceptible de varier). Les périodes en entreprise se font en alternance avec les périodes en centre de formation suivant un planning de formation annuel.

**Modalités pédagogiques en apprentissage** : les apprentissages, en formation diplômantes, s'organisent autour de cours théoriques, travaux pratiques en extérieur, projets de groupe. Il est complété par des visites pédagogiques, rencontres partenariales ou participations à des manifestations sur le territoire, voir la Région.

## Activités sur le terrain

- Organisation du chantier d'aménagement
- Mise en place et entretien des végétaux (Préparation des sols, choix et implantation des végétaux, taille, tonte, arrosage, diagnostic de l'état des végétaux)
- Mise en place et entretien d'infrastructures (Terrassement, constructions paysagères, pose de réseau)

## Conditions d'inscription

### Lycéens :

- Pour une admission en seconde professionnelle ou générale et technologique le recrutement est assuré selon la procédure académique AffelNet. (Procédure d'Affectation des Elèves par le Net)
- Pour une admission en première Bac Professionnel, contacter l'établissement qui vous proposera un rendez-vous et vous donnera un dossier d'inscription qui sera examiné en commission d'affectation. Admission en fonction des places disponibles.

**Vous avez choisi le LEGTA de Grenoble Saint-Ismier, vous devez indiquer sur AFFELNET notre établissement en 1<sup>er</sup> vœu et nous contacter.**

**Apprentis :** Pour une admission en première Bac Professionnel ou en Terminale Bac Professionnel. Pré-inscription en ligne [www.edp.educagri.fr](http://www.edp.educagri.fr) (éléments à fournir : lettre de motivation, diplômes, bulletins scolaires), puis entretien de positionnement. Le délai constaté pour une entrée en formation est d'un mois entre la validation du dossier par le centre de formation et le financeur, et l'entrée effective.

## Coût pédagogique et rémunération

### Voie scolaire

La formation par la voie de l'apprentissage est gratuite, comme celle de la voie scolaire. Les périodes de stage par la voie scolaire font l'objet d'une gratification.

**Apprentissage :** la formation par la voie de l'apprentissage est gratuite.

L'apprenti signe un contrat d'apprentissage et perçoit une rémunération correspondant à un pourcentage du SMIC, selon son âge et son année de formation. A titre d'information, en janvier 2024, le montant du SMIC BRUT mensuel était de 1 766,90 €.

## Orientation post Bac

- CS arboriste élagueur et CS Constructions paysagères par apprentissage au CFPPA de Grenoble-St Ismier
- BTSA Aménagements paysagers par voie scolaire ou apprentissage au Lycée ou CFPPA de Grenoble - St Ismier
- Autres BTSa, BTS, IUT, formations universitaires

## Débouchés

- Emploi en tant que technicien supérieur au sein d'organismes publics et privés (Entreprises privées, bureaux d'études, collectivités territoriales, services extérieurs de ministère...) concernés par la mise en place d'aménagements paysagers depuis leur programmation et leur conception jusqu'à leur réalisation et leur gestion. Les aménagements paysagers recouvrent des objectifs variés : loisirs, activités sportives, valorisation touristique, amélioration du cadre de vie, préservation du patrimoine culturel...
- Technico-commercial en fournitures et matériels pour les espaces verts, conseil
- Technicien supérieur dans un service de recherche, développement, formation
- Chef d'agence, chef de service, chef d'entreprise

